

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2015

DISPOSITIONS DU CGCT, CGI APPLICABLES À LA MÉTROPOLE DE LYON - (N° 2664)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2

présenté par
M. Collard

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec celui du déposant concernant l'article 1er